



Décision du 1er octobre 2024 portant habilitation de certains agents de la Commission nationale de l'informatique et des libertés à effectuer les visites ou les vérifications portant sur les traitements relevant de l'article 31 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

NOR : PRMX2425880S

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decision/2024/10/1/PRMX2425880S/jo/texte>

JORF n°0235 du 3 octobre 2024

Texte n° 2

Version initiale

Le Premier ministre,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment ses articles 10, 19 et 31 ;

Vu le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 modifié pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment son article 23,

Décide :

Article 1

Les agents de la Commission nationale de l'informatique et des libertés figurant sur la liste annexée à la présente décision sont habilités à effectuer les visites et vérifications mentionnées à l'article 19 de la loi du 6 janvier 1978 susvisée et portant sur les traitements relevant de l'article 31 de cette même loi.

Article 2

L'habilitation mentionnée à l'article 1er est valable jusqu'à la cessation des fonctions de l'agent.

Article 3

La décision du 8 avril 2024 portant habilitation de certains agents de la Commission nationale de l'informatique et des libertés est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République française.

Annexe

ANNEXE

AGENTS HABILITÉS À EFFECTUER LES VISITES OU LES VÉRIFICATIONS PORTANT SUR LES TRAITEMENTS RELEVANT DE L'ARTICLE 31 DE LA LOI NO 78-17 DU 6 JANVIER 1978 MODIFIÉE RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS

Mme Tess d'ARMAGNAC, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Belaid AÏT HAMOUDA, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et

des sanctions ;

M. Thibaud ANTIGNAC, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;
Mme Audrey BACQUIÉ, chargée de greffe au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Leslie BASSE, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Jean BAUDRILLARD, adjoint au chef du service des relations avec les publics à la direction des relations avec les publics ;

Mme Khadija BELGHITI-ALAOUI, chargée d'instruction juridique au service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

M. Nicolas BERKOUK, ingénieur intelligence artificielle au sein de l'intelligence artificielle à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Nathalie BOHBOT, auditrice des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Renaud BOITOUZET, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Tanguy BOUCHER, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Justine BRAIVE, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Rodolphe BRÉARD, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Céline BREZILLON, adjointe au chef de service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Thierry CARDONA, ingénieur au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Madeleine CAZETTES de SAINT LÉGER, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Virginie CLAUDE-LOONIS, adjointe au chef du service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Thomas DAUTIEU, directeur de l'accompagnement juridique ;

Mme Justine DEBOTÉ, chargée de greffe au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Guillaume DELAFOSSE, juriste au service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

Mme Isabelle DELERUE, chargée d'instruction juridique au service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

M. Grégoire DELETTE, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Amélie DELEUZE, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Florent DELLA VALLE, chef du service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

M. Xavier DELPORTE, directeur des relations avec les publics ;

Mme Rosine DOLBEC, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Julien DROCHON, auditeur des systèmes d'information référent au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Antoine DROIN, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Hugo DUSSERT, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

M. Louis DUTHEILLET de LAMOTHE, secrétaire général ;

Mme Viktorija ELENSKI, juriste au service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Florence FOURETS, directrice chargée de projets régaliens auprès du secrétaire général ;

Mme Marie GAILLARDON, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

M. Antoine GAUME, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

M. Gaston GAUTRENEAU, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

M. Rodolphe GENISSEL, chef du service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Sophie GENVRESSE, chef de service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Laurène GOIRAND, auditrice des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Yoann GONTHIER LE GUEN, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Christelle GUICHARD, cheffe de service des affaires régaliennes et des collectivités territoriales à la direction de l'accompagnement juridique ;

Mme Sarah GUILLOU, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

M. Paul HÉBERT, directeur adjoint de l'accompagnement juridique ;

Mme Agathe HUBERT, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Sonia HUDELA, chargée d'instruction juridique au service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la

protection de droit et des sanctions ;

M. Alexis JACQUEMARD, chef de service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Nathalie JACQUES, assistante au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Hugo JAUFFRET, adjoint au chef de service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Julien JEDRZEJCZAK, chargé d'instruction juridique au service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

Mme Véronique JENNEQUIN, assistante juridique au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Karin KIEFER, directrice de la protection des droits et des sanctions ;

M. Anton KISYELYOV, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Jérémie KOUZMINE, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

Mme Névine LAHLOU, juriste au service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

M. Victor LARGER, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Sébastien LASTRÉ, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Thomas LE BLEVENNEC, juriste au service des affaires régaliennes et des collectivités territoriales à la direction de l'accompagnement juridique ;

Mme Nina LE BONNIEC, juriste au service des affaires régaliennes et des collectivités territoriales à la direction de l'accompagnement juridique ;

M. Aurélien LE BRET, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Morgane LE HIR, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Alexis LÉAUTIER, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Delphine LEGOHEREL, directrice adjointe de la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Noémie LICHON, directrice adjointe de la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Yamina LOUATI épouse MEBARKAOUI, assistante au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Erevan MALROUX, analyste intelligence artificielle au service de l'intelligence artificielle à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Isabelle MANTZ, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Tony MARTIN, adjoint au chef de service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Clothilde MAULIN, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

Mme Oriane MAURICE, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

Mme Nina MCEVOY, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

M. Mathias MOULIN, secrétaire général adjoint ;

Mme Sophie NERBONNE, directrice chargée de la co-régulation économique au secrétariat général ;

M. Bertrand PAILHÈS, directeur des technologies et de l'innovation ;

M. Antoine PLANCHOT, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Benjamin POILVÉ, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Laetitia RACINE, adjointe au chef de service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Vincent RASNEUR, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Albane RICHER, adjointe au chef de service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Caroline RILOS MACIAS, chargée d'instruction juridique au service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Claudine SANLAVILLE, chargée d'instruction juridique au service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

M. Benoît SEGUIN, chef de service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Hugo SENAYA, juriste-conseil au service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

M. Abdoulaye TALL, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Ahlem TAMOUZA, juriste au service des affaires régaliennes et des collectivités territoriales à la direction de l'accompagnement juridique ;

Mme Rokia TRAORÉ, chargée d'instruction juridique au service de l'exercice des droits et des plaintes à la direction de la protection de droit et des sanctions ;

M. Félicien VALLET, chef du service de l'intelligence artificielle à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Mathilde VIDALOT, juriste au service des affaires régaliennes et des collectivités territoriales à la direction de l'accompagnement juridique ;

M. Christophe VIVENT, ingénieur cybersécurité spécialisé en traitement des incidents au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;
Mme Ndèye Aminata VOYEL, auditrice des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions.

Fait le 1er octobre 2024.

Pour le Premier ministre et par délégation :
La secrétaire générale du Gouvernement,
Claire Landais